

Màj 10/06/2022

UE 3.1. Initiation à la recherche

3 ECTS

EC1 : Découvrir la recherche en Biologie

Équipe pédagogique : des intervenants extérieurs (la liste peut changer d'une année sur l'autre), Simon Hawkins et Cécile Fort

Contact : cecile.fort@univ-lille.fr

Cette UE a pour objectif de préparer les étudiants à leur insertion dans le monde de la recherche. Elle comprend des enseignements permettant aux étudiants de mieux construire leur projet personnel, de comprendre le fonctionnement de la recherche (EPST, Université, agence de moyen, valorisation, ...), de leur fournir les bases nécessaires à la conduite d'un projet de recherche (recherche documentaire, réglementation, éthique, ...) et à la rédaction d'un rapport de recherche à la manière d'un article scientifique. Les métiers de la recherche sont également présentés afin que l'étudiant puisse clairement identifier le rôle de chacun en arrivant au laboratoire de recherche.

Objectifs pédagogiques :

Préparer son projet professionnel et son insertion - Développer et maîtriser son portefeuille de compétences - Être capable de candidater à un stage et/ou un emploi, en français et en anglais - Connaître les métiers et les pratiques du secteur - S'ouvrir à l'innovation et à l'entrepreneuriat - Préparer une expérience et une mobilité internationale.

Bloc de Compétences et de Connaissances-BCC 3 : Élaborer et mettre en œuvre une démarche expérimentale en Biologie Santé

Compétences acquises (directes/indirectes) :

Cet enseignement contribue à fournir les compétences pour élaborer et mettre en œuvre une démarche expérimentale en Biologie Santé en :

- en cernant les enjeux de la recherche en Biologie-Santé (appels à projets, politique scientifique, économie de la santé...) (BC1) ;
- en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité en laboratoire (BC3) ;
- en respectant les principes d'intégrité scientifique (BC4) ;
- en synthétisant des données provenant de la littérature scientifique ; en présentant et discutant des concepts ou des résultats à partir de supports variés (présentation orale, poster, rapport écrit...) ; en communiquant de manière claire et structurée tout en adaptant le niveau d'expression et de spécialisation au public visé (BC5).

Enseignement obligatoire

Prérequis : aucun

Programme succinct :

L'enseignement est proposé sous la forme de travaux de groupes, de suivis individuels et de séminaires dispensés par des professionnels pour aborder les thèmes suivants : la recherche académique en France et à l'étranger – la valorisation de la recherche – la propriété intellectuelle et industrielle – l'innovation, la R&D et la création d'entreprise – la pharmacovigilance.

Contrôle des connaissances : contrôle continu